

48 avenue Pasteur
79000 NIORT
Tel 05.49.77.87.17
Fax 05.49.04.82.49
ipso-2@orange.fr
www.Ipso2.fr

Reportage n°6 : La Qualité

de notre Envoyé Spécial : Olivier LEBIGRE



HISTORIQUE

- 1997 : Création d'IPSO 79
- 2006 : Certification CEDRE
- 2008 : IPSO 79 devient Ipso²
- 2010 : Renouvellement CEDRE

LES CHIFFRES au 31/01/2012

4557 heures réalisées
en janvier 2012

Responsable de publication :
Dominique PERRONNET

Comité de rédaction :
Hélène LEBIGRE et la
commission communication

Newsletter n° 39
Février 2012

Salariés, clients, employeurs, permanents... Tous les acteurs d'Ipso² ont un dénominateur commun, validé par le COORACE : la certification CEDRE, qui régit les relations entre eux. Le principe fondamental pose que les salariés en parcours sont au cœur de l'organisation, avec l'accueil, l'insertion et l'évaluation dont ils bénéficient.

Pascal a conduit l'association tout au long du processus de certification, reçue en 2006 et renouvelée en 2010. **Homme Qualité s'il en est, il nous dévoile les grands principes de CEDRE.**

↳ **L'accueil**, c'est, par exemple, proposer et évaluer avec le demandeur sa situation socioprofessionnelle, ses capacités et ses compétences professionnelles, mettre en place une procédure qui structure l'accompagnement et le suivi de la personne devenue salariée en parcours d'insertion.

↳ **L'insertion** passe par la construction et la réalisation du parcours d'insertion. C'est-à-dire formaliser et contractualiser un engagement avec le demandeur d'emploi volontaire. En contrepartie, Ipso² s'engage à mobiliser des heures ou des missions de travail et des actions afférentes pour la mise en œuvre de son parcours personnalisé, tout en associant le plus possible et de manière adaptée les clients et les partenaires économiques locaux. Cela implique des bilans réguliers avec le salarié.

↳ **L'évaluation** est tout autant celle du salarié que de l'association. Elle passe par des processus, des procédures, le tout dans un seul et unique but : demeurer dans une démarche d'amélioration continue objective et non subjective.

Pascal précise encore : « Nous avons ainsi des indicateurs comme, par exemple, le nombre d'entretiens, de personnes accompagnées, d'heures de mise à disposition. Nous reportons, comparons et analysons tous ces indicateurs. Les analyses nous permettent de pointer nos points forts, mais aussi nos faiblesses et d'y remédier rapidement et efficacement. »

« La remise en question doit être permanente puisque rien n'est définitivement acquis, à commencer par la certification, valable 3 ans uniquement », souligne-t-il.

Pascal égratigne ainsi une idée reçue : « Certification peut rimer avec association et professionnalisation ! »



